

Royaume du Maroc

-----  
Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau  
et de l'Environnement  
-----



المملكة المغربية

-----  
وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة  
-----

## Communiqué de presse

### Lancement de la plateforme Euro-Med sur le marché régional de l'électricité

Le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara, co-présidera, lundi 12 octobre au siège du ministère, avec le Commissaire européen de l'énergie et du climat, Miguel Arias Cañete, en présence de représentants de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et de la Co-présidence jordanienne, le lancement officiel de la plateforme euro-méditerranéenne sur le marché régional de l'électricité.

Cet évènement, auquel prendront part de hauts responsables des pays membres de l'UpM, ainsi que des opérateurs du secteur de l'énergie, intervient après le lancement le 6 mai dernier à Rabat des plateformes UpM de l'Énergie et le 11 juin dernier à Bruxelles de la première plateforme relative au gaz naturel.

Le lancement à Rabat de cette deuxième plateforme relative au marché régional de l'électricité confirme la volonté des pays euro-méditerranéens d'œuvrer ensemble pour le renforcement de la coopération régionale dans ce domaine. L'objectif commun étant d'en assurer un approvisionnement sûr et durable, ce qui constitue un facteur clé pour la prospérité partagée dans la région.

La plateforme sur le marché régional de l'électricité renforcera les échanges électriques entre les pays de la région ainsi que l'intégration des marchés électriques. Et ce, par le développement des infrastructures électriques notamment les interconnexions. Les objectifs de cette plateforme convergent avec ceux de la stratégie énergétique nationale qui ambitionne de positionner le Maroc comme hub énergétique régional.

Au cours de cet évènement, et tout de suite après la séance d'ouverture, une réunion d'experts se tiendra pour étudier un projet de plan d'action de la plateforme euro-méditerranéenne sur le marché régional de l'électricité pour la période 2016-2017.